

Mousse isolante pour trous et fissures TITEFOAM™ de LEPAGE®, une marque de Henkel Corporation
Révision : 2022-11-14
Remplace toutes les versions précédentes.

Les remarques d'édition pour le rédacteur de spécifications et les informations complémentaires sont masquées par défaut. Pour afficher le texte masqué, consultez les méthodes ci-dessous.

1. Méthode 1 : Activer le bouton « Afficher/masquer ¶ » pour faire apparaître les marques de mise en forme. Le raccourci par défaut pour ce paramètre est ctrl+* (ctrl+shift+8).
2. Fichier > Options > Affichage > Cocher la case « Texte masqué ».

Remarque pour le rédacteur de spécifications : La spécification-type a été élaborée en utilisant le format de référence MASTERFORMAT® du CSI® (Construction Specification Institute, institut des spécifications de la construction), édition 2018.

Le but de cette spécification-type est d'aider le rédacteur de spécifications à décrire correctement les produits d'étanchéité, leurs caractéristiques et leurs exécutions. Pour répondre aux besoins de projets particuliers, le rédacteur de spécifications doit modifier les spécifications-types. Les champs de texte modifiables sont surlignés en orange pour plus de visibilité. Communiquez avec un spécialiste des produits LEPAGE® de Henkel afin d'obtenir de l'aide pour sélectionner les produits appropriés.

Ce guide est fourni pour la mousse isolante pour trous et fissures de haute performance TITEFOAM™ de LEPAGE®. Il s'agit d'une mousse isolante à base de polyuréthane qui se dilate pour remplir, sceller et isoler les trous et les fissures à l'intérieur ou à l'extérieur jusqu'à un pouce. Ce produit est une mousse polymère composée d'ingrédients purifiés et concentrés qui procurent une durabilité supérieure. Facile à utiliser et à appliquer grâce à l'applicateur à paille attaché, elle offre rapidement une étanchéité durable contre les éléments. Son utilisation est recommandée pour boucher les trous et les fissures autour des traversées de câbles et du passage des canalisations de plomberie, des conduites de gaz et des gaines de chauffage, ventilation et climatisation, des infiltrations d'air dans les sous-sols et les vides sanitaires, des lisses d'assise et des bordures de solive, des trappes d'accès sous les toits, derrière les plinthes et autour des robinets d'eau extérieurs.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ : Les spécifications-types de Henkel Corporation ont été rédigées pour servir d'outil de consultation au rédacteur de spécifications qualifié et au professionnel de la conception. L'utilisation de cette spécification-type nécessite le seul jugement professionnel et l'expertise du rédacteur de spécifications qualifié et du professionnel de la conception pour adapter les informations aux besoins particuliers du maître de l'ouvrage et du projet, les coordonner avec les processus inscrits dans les documents de construction et respecter l'ensemble des dispositions des codes de construction, des règlements et des lois applicables.
HENKEL DÉCLINE EXPRESSÉMENT TOUTES GARANTIES EXPLICITES OU IMPLICITES, NOTAMMENT LES GARANTIES LIÉES AUX QUALITÉS MARCHANDES OU À L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER DE CE PRODUIT POUR LE PROJET.

Mousse isolante pour trous et fissures TITEFOAM™ de LEPAGE®

SECTION 07 27 36 – Système d'étanchéité à l'air en mousse pulvérisée

PARTIE 1 GÉNÉRALITÉS

1.01 RÉSUMÉ (Remarque pour le rédacteur de spécifications : modifiez la section [A. Cette section inclut ce qui suit] pour répondre aux exigences et aux caractéristiques des applications et des conditions particulières du projet.)

A. Cette section inclut ce qui suit :

1. Mousse isolante pour trous et fissures TITEFOAM™ de LEPAGE® : Application d'un système d'étanchéité à l'air en mousse pulvérisée pour remplir, sceller et isoler les trous et les fissures à l'intérieur ou à l'extérieur jusqu'à un pouce.

B. SECTIONS CONNEXES : (Remarque pour le rédacteur de spécifications : modifiez la section [B. SECTIONS CONNEXES] pour répondre aux caractéristiques des applications et des conditions particulières du projet. Précisez le numéro des sections conformément au format de référence MASTERFORMAT du CSI et le titre des sections référencées. Supprimez toutes les sections qui ne s'appliquent pas.)

1. 01 00 00 Conditions générales
2. 04 20 00 Unités de maçonnerie
3. 06 10 00 Charpenterie brute
4. 07 10 00 Imperméabilisation et hydrofugation
5. 07 21 00 Isolation thermique
6. 07 26 00 Pare-vapeur
7. 07 27 00 Systèmes d'étanchéité à l'air
8. 07 62 00 Solins et accessoires en tôle
9. 07 65 00 Solins souples
10. 07 90 0 Protection des joints
11. 07 92 00 Produits d'étanchéité pour joints

C. Applications recommandées :

1. La mousse isolante pour trous et fissures TITEFOAM™ de LEPAGE® convient pour les applications à l'intérieur et à l'extérieur :
 - a. Utiliser pour boucher les trous et les fissures et sceller autour :
 - i) traversées pour fils électriques et plomberie
 - ii) gaines de chauffage, ventilation et climatisation
 - iii) infiltrations d'air dans les sous-sols et les vides sanitaires
 - iv) lisses d'assise et bordures de solive
 - v) trappes d'accès de grenier
 - vi) derrière les plinthes
 - vii) entrées des conduites de gaz et robinets d'eau extérieurs
 - b. Utiliser pour former une protection étanche contre les infiltrations d'air et d'humidité.
 - c. Empêcher les animaux nuisibles et les insectes d'entrer.
- d. Fournir une excellente adhérence à la plupart des matériaux de construction, y compris :
 - i) bois, métal, pierre, brique et PVC.

D. Limitations :

1. Limites d'application du produit TITEFOAM™ de LEPAGE® pour trous et fissures :
 - a. La mousse isolante pour trous et fissures TITEFOAM™ de LEPAGE® n'est pas un produit coupe-feu et NE DOIT PAS être utilisé aux endroits qui nécessitent des matériaux ignifuges ou pare-feu.
 - b. Malgré une résistance aux UV considérablement plus élevée, il est toujours recommandé de protéger la mousse contre les rayons UV.
 - c. La mousse exposée doit être couverte d'un revêtement ou d'un enduit de protection d. Ne pas entreposer le produit en le positionnant sur le côté.
 - e. Le scellant n'adhère pas sur les surfaces siliconées, en polyéthylène ou en polytétrafluoroéthylène (PTFE)/Teflon®.
 - f. Pour les applications par temps froid, le produit doit être conservé à température ambiante au minimum 12 heures avant l'application.
 - g. Dans les environnements secs, il est recommandé de remplir les trous en appliquant plusieurs couches avec des cordons de mousse plus petits (jusqu'à 3 pouces d'épaisseur).
 - h. La mousse peut avoir des difficultés à adhérer sur certains matériaux comme les caoutchoucs et les plastiques. Effectuer des essais avant l'utilisation
 - i. Produits en feuille de plastique souple.

2. Consulter les fiches techniques (FT) de la mousse isolante pour trous et fissures TITEFOAM™ de LEPAGE®, accessibles sur le site Web <http://www.lepage.ca/>, pour les applications et les limitations du produit recommandées.
- a. Communiquer avec le fabricant pour toutes autres questions ou préoccupations concernant l'adéquation des substrats.

1.02 RÉFÉRENCES

A. NORMES FEICA POUR LA MÉTHODE D'ESSAI (MT) DES MOUSSES MONOCOMPOSANT (OCF)

1. TM 1004-2012 : Determination of the Dimensional Stability of an OCF Canister Foam (détermination de la stabilité dimensionnelle d'une mousse monocomposant en contenant aérosol).
 2. TM 1006-2011 : Determination of the Sagging Behaviour of an OCF Canister Foam (détermination du comportement d'affaissement d'une mousse monocomposant en contenant aérosol).
 3. TM 1012-2011 : Determination of the Shear Strength of an OCF Canister Foam (détermination de la résistance au cisaillement d'une mousse monocomposant en contenant aérosol).
 4. TM 1013-2013 : Determination of the Movement Capability of an OCF Canister (détermination de la capacité de mouvement d'une mousse monocomposant en contenant aérosol)
- Mousse

B. Normes ASTM International (ASTM)

1. ASTM E2112 : Standard Practice for Installation of Exterior Windows, Doors and Skylights (pratique standard pour l'installation des portes, des fenêtres et des puits de lumière extérieurs).

C. California Air Resources Board (CARB, agence pour la qualité de l'air de la Californie)

D. South Coast Air Quality Management District (SCAQMD, agence pour la gestion de la qualité de l'air de la Côte sud)

1.03 SOUMISSIONS

A. Se rapporter à la section 01 33 00 : procédures de soumission ([Remarque pour le rédacteur de spécifications : supprimez toutes celles qui ne s'appliquent pas ou qui n'ont pas été soumises.](#))

1. 01 33 13 : Certificats
2. 01 33 16 : Données sur la conception
3. 01 33 19 : Rapport sur les essais sur le terrain
4. 01 33 23 : Dessins d'atelier, données sur les produits et échantillons
5. 01 33 26 : Rapport sur le contrôle de la qualité de l'approvisionnement
6. 01 33 29 : Rapport sur la conception durable

B. Données techniques du produit : Soumettre la documentation technique du fabricant la plus récente pour chaque type de produit utilisé, y compris ce qui suit, mais sans s'y limiter :

1. Instructions et recommandations en matière de préparation.
2. Exigences et recommandations en matière de stockage et de manipulation.
3. Méthodes d'installation.

C. Échantillons : tous les produits spécifiés. Vérifier les critères de performance et la procédure d'installation.

D. Soumissions en matière d'assurance de la qualité

1. Instructions du fabricant : fournir les directives d'installation écrites du fabricant.

1.04 ASSURANCE DE LA QUALITÉ

A. Qualifications de l'installateur :

1. L'installateur doit respecter les dispositions relatives à l'assurance de la qualité stipulées dans la norme E2112 de l'ASTM pour la pose des produits d'étanchéité en mousse pour les systèmes d'étanchéité à l'air.
2. L'installation doit être accomplie en conformité avec les directives et les recommandations du fabricant en matière d'installation.
3. L'installateur doit avoir un historique attesté d'installation des produits en question et de réalisation de projets réussies.

B. Maquette de pré-construction : (Remarque pour le rédacteur de spécifications : Des maquettes sont recommandées pour tous les projets utilisant la mousse pour trous et fissures TITEFOAM™ de LEPAGE®. Les exigences en matière de maquettes peuvent être incluses dans la section des spécifications pour les revêtements muraux et/ou pour les fenêtres. Incluez la mousse isolante pour trous et fissures TITEFOAM™ de LEPAGE® dans le cadre des exigences liées à la maquette requise.)

1. Concevoir la maquette avant l'installation en utilisant la mousse pour trous et fissures TITEFOAM™ de LEPAGE®, y compris la préparation de la surface selon les instructions du fabricant de la mousse isolante pour trous et fissures TITEFOAM™ de LEPAGE®. Obtenir l'approbation de l'architecte, de l'ingénieur, du consultant ou du maître de l'ouvrage pour le traitement des joints afin d'établir le niveau de résistance, l'apparence et la norme de qualité des travaux.
 - a. Taille de la maquette : insérer les mesures.
- b. Substrats de la maquette : insérer les substrats des surfaces verticales, comme convenu avant l'installation de la maquette.
 - c. Conserver la maquette pendant la construction pour les normes de qualité des travaux.
 - d. Intégrer la maquette dans la construction finale après avoir obtenu l'approbation écrite de l'architecte, de l'ingénieur, du consultant ou du maître de l'ouvrage.

1.05 LIVRAISON, STOCKAGE ET MANIPULATION

- ### A. Livrer, stocker, manipuler et protéger tous les produits conformément aux exigences concernant les produits, stipulées dans la section 01 60 00. (Remarque pour le rédacteur de spécifications : Passez en revue les sections suivantes. Supprimez toutes celles qui ne s'appliquent pas.)
1. 01 61 00 : Exigences générales concernant les produits
 2. 01 64 00 : Produits fournis par le maître d'ouvrage.
 3. 01 65 00 : Exigences concernant la livraison des produits
 4. 01 66 00 : Exigences concernant le stockage et la manipulation des produits
 5. 01 66 13 : Exigences concernant le stockage et la manipulation des matières dangereuses
 6. 01 66 16 : Exigences concernant le stockage et la manipulation des matières toxiques
- ### B. Stocker les produits pour trous et fissures TITEFOAM™ de LEPAGE® conformément aux recommandations du fabricant. Consulter la fiche technique (FT) du fabricant, accessible sur le site Web <http://www.lepage.ca/>.
1. Le produit doit être entreposé verticalement, et non en le penchant sur le côté horizontalement.
 2. Conserver dans un endroit frais et sec. Pour une durée de conservation optimale et un rendement maximal, stocker le produit à une température entre 45 °F (7 °C) et 77 °F (25 °C).
 - a. Le produit peut être stocké à -4 °F (-20 °C) pour une durée maximale d'une semaine.
 - b. Ne pas stocker à une température inférieure à -4 °F (-20 °C). En dessous, la valve du produit peut s'ouvrir spontanément, entraînant une fuite.

3. Les contenants sont sous pression :
 - a. Ne pas exposer à une flamme nue ou à des températures supérieures à 120 °F (49 °C).
 - b. Ne pas stocker à la lumière directe du soleil.
 - c. Une chaleur excessive peut provoquer l'éclatement et le vieillissement prématuré des composants, réduisant la durée de conservation.
 - d. Lorsque les contenants sont vides, purger l'excédent de pression.
 - e. NE PAS jeter un contenant vide dans un compacteur à déchets.
 - f. NE PAS incinérer.
 - g. NE PAS percer, découper ou souder le contenant.
4. Remarque : Lorsque l'applicateur pour la distribution de la mousse est attaché au contenant, s'assurer de l'entreposer avec la valve pointant vers le bas.
 - a. En cas de stockage vertical, le gaz de l'aérosol peut s'échapper et l'applicateur de la mousse ne sera plus fonctionnel.
- C. Respecter les instructions de commande du fabricant et les délais de livraison requis pour éviter des retards dans le projet de construction.
- D. Livrer tous les matériaux et composants de la mousse isolante pour trous et fissures TITEFOAM™ de LEPAGE® dans les contenants d'origine du fabricant, non ouverts et non endommagés, dotés d'étiquettes d'identification intactes.

1.06 CONDITIONS DU PROJET

A. Exigences environnementales :

1. Vérifier la température ambiante et celles des substrats sur le site du projet, avant, pendant et après l'application, pour confirmer la conformité avec les recommandations du fabricant.
 - a. Conditions météorologiques :
- i) Appliquer en conformité avec les instructions du fabricant. Consulter les fiches techniques (FT) des produits, accessibles sur le site Web <http://www.lepage.ca/>.
- ii) Conformité : Suivre les recommandations particulières du fabricant en matière environnementale, de santé et de sécurité, comme stipulées dans les directives, les fiches et les bulletins techniques les plus récents. Manipuler tous les solvants conformément aux exigences de l'EPA, de l'OSHA et en matière de COV concernant les normes de santé et de sécurité.

1.07 GARANTIE

A. Garantie limitée de LEPAGE® :

1. Ce produit est garanti par Henkel Corporation comme étant exempt de défauts matériels lorsqu'il est utilisé conformément aux instructions. La seule obligation de Henkel sera, à sa discrétion, de remplacer ou de rembourser le prix d'achat du produit prouvé défectueux. Henkel n'offre aucune autre garantie, expresse ou implicite, y compris les garanties de COMMERCIALISATION et d'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER et ne sera pas responsable des dommages indirects ou accessoires. Cette garantie limitée vous donne des droits légaux spécifiques, qui varient d'une province à l'autre.
 - a. Pour obtenir de l'aide concernant la garantie, communiquer avec Henkel au 1 800 624-7767, du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h, heure HE.

PARTIE 2 PRODUITS (Remarque pour le rédacteur de spécifications : Les renseignements sur les produits sont des informations propriétaires de la mousse TITEFOAM™ de LEPAGE® : trous et fissures. Si des produits supplémentaires sont requis pour un processus d'approvisionnement concurrentiel, communiquez avec Henkel Corporation pour obtenir de l'aide en appelant au 1 800 624-7767, du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h, HE.)

2.01 FABRICANTS

A. Fabricant approuvé : 1. Henkel Corporation :

a. Adresse : 26235 First Street, Westlake, OH 44145, États-Unis b. Téléphone : 1 866 591-2178

c. Adresse du site Web : <http://www.lepage.ca/>

2.02 MATÉRIAUX

A. Propriétés à l'état humide :

- | | | | |
|--|--|-------------------------|-----------|
| 1. Apparence : | Mousse polymère | 2. Couleur : | Blanc |
| 3. Composition : | Polyuréthane monocomposant | | |
| 4. Point d'inflammation : | -155,2 °F (-104 °C) | | |
| 5. Poids spécifique : | 1,107 | | |
| 6. Teneur en COV (CARB) : | 19,28 % en poids | a. Règle 1168 de SCAQMD | 208,6 g/L |
| 7. Durée de conservation : | 15 mois à compter de la date de fabrication (non ouvert) | | |
| 8. Explication du code de lot : | | | |
| a. MM/JJ/AA (inscrit sur la surface en dessous du fond du contenant) | | | |
| b. MM = mois de fabrication | | | |
| c. JJ = jour de fabrication | | | |
| d. AA = année de fabrication. | | | |
| e. Exemple : 10/31/18 = La date de fabrication est le 31 octobre 2018. | | | |

B. Propriétés des applications :

- | | | | |
|--|---|-----------------------------|--------------------------------------|
| 1. Température d'application : | | | |
| a. Température ambiante | entre 23 °F (-5 °C) et 95 °F (35 °C) | b. Température du contenant | |
| | | aérosol | entre 41 °F (-5 °C) et 86 °F (30 °C) |
| 2. Odeur : | Légère odeur d'éther | | |
| 3. Temps de repositionnement : | 15 à 20 minutes* | | |
| 4. Temps de séchage (non collant) : | 6 à 8 minutes à 73 °F (23 °C) et 50 % d'humidité relative | | |
| 5. Temps de découpage : | 50 à 70 minutes* | | |
| 6. Temps de polymérisation : | Environ 24 heures* | | |
| 7. Nettoyage : | Nettoyer les résidus de mousse non polymérisée avec de l'acétone. | | |
| | Gratter la mousse durcie à l'aide d'un outil à arêtes vives acérées. Suivre les mesures de précaution du fabricant des solvants | | |
| | pour l'utilisation des solvants. | | |
| 8. * Les durées dépendent de la température, de l'humidité et de l'épaisseur de la couche de scellant appliquée. | | | |

C. Propriétés de rendement à l'état sec :

1. Couleur :	Blanc	3. Résistance à l'eau :	Oui
2. Consistance une fois sec :	Solide souple		
4. Stabilité dimensionnelle :	< ±5 % (TM 1004:2012)		
5. Capacité de mouvement :	> 25 % (TM 1013:2013)		
6. Ponçable :	Oui		
7. Peinturable :	Oui		
8. Température de service :	de -40 °F (-40 °C) à 194 °F (90 °C)		
9. Largeur maximale du joint :	1 pouce (2,54 cm) (TM 1006:2011 à 41 °F)	10.	
Résistance au cisaillement :	12,3 psi (75 kPa) (TM 2012:2011)		

2.03 ACCESSOIRES :

A. Généralités :

1. Vérifier la compatibilité de tout produit qui entre en contact physique ou qui est utilisé en combinaison avec la mousse pour trous et fissures TITEFOAM™ de LEPAGE®.

B. Équipements de protection requis : 1. Protection des yeux

2. Gants

3. Vêtements de travail adaptés

- a. La mousse durcie est difficile à enlever de la peau, des vêtements et d'autres substrats. Elle peut décolorer la peau.

4. Protection appropriée des voies respiratoires a. Maintenir une ventilation adéquate

C. Outils et équipements spécifiques pour l'application des produits : (Remarque pour le rédacteur de spécifications : Supprimez toutes les sections ci-dessous qui ne s'appliquent pas aux conditions particulières du projet. Incluez les sections additionnelles qui ne sont pas explicitement indiquées ci-dessous mais qui s'inscrivent dans le cadre du champ et des conditions du projet.)

1. Paille d'application de la mousse isolante pour trous et fissures TITEFOAM™ de LEPAGE® 2. Couteau tout usage

D. Ruban adhésif anti-adhérence : Ruban en polyéthylène, aluminium ou autre ruban adhésif en plastique approuvé, comme recommandé par le fabricant du système d'étanchéité à l'air en mousse pulvérisée, pour empêcher l'adhérence des joints triangulaire sur les matériaux de remplissage rigides et non flexibles ou sur les surfaces de joints d'angle à l'arrière du joint dans les cas applicables (Remarque pour le rédacteur de spécifications : Modifiez la section suivante. L'installateur doit utiliser le ruban adhésif anti-adhérence approuvé par le fabricant et vérifier la compatibilité. Précisez le ruban adhésif anti-adhérence approuvé par le fabricant ci-dessous. Supprimez cette section si le ruban n'est pas spécifié.)

E. Tige d'appui cylindrique pour produit d'étanchéité : La tige fournit des fonds de joint conformes à la norme ASTM C1330, de type C (à cellules fermées) ou de type B (matériaux de support bi-cellulaire non absorbants à cellules souples avec peau de surface), dont les dimensions sont supérieures ou égales à 25 % de l'ouverture du joint, avec une densité appropriée pour contrôler la profondeur et le profil du scellant. Suivre les recommandations du fabricant de mousse pour les sélections de tige d'appui permettant d'obtenir un rendement optimal du produit d'étanchéité pour joints.

1. Remarque : L'installateur ne doit pas utiliser des tiges d'appui composées d'un matériau à « cellules ouvertes » en combinaison avec la mousse isolante pour trous et fissures TITEFOAM™ de LEPAGE®. Communiquer avec le représentant désigné du fabricant pour toutes questions ou préoccupations. (Remarque pour le rédacteur de spécifications : Modifiez la section suivante. L'installateur doit utiliser la tige d'appui approuvée par le fabricant et vérifier la compatibilité. Précisez la tige d'appui approuvée par le fabricant ci-dessous. Supprimez cette section si la tige n'est pas spécifiée.)

PARTIE 3 EXÉCUTION

3.01 EXAMEN

A. Vérifier la conformité des conditions des substrats et des surfaces avec les niveaux de tolérance recommandés par le fabricant de la mousse isolante pour trous et fissures TITEFOAM™ de LEPAGE® avant l'installation.

B. PASSER EN REVUE TOUTES LES MESURES DE SÉCURITÉ AVANT DE MANIPULER CE PRODUIT :

1. Consulter la fiche technique (FT) de la mousse isolante pour trous et fissures TITEFOAM™ de LEPAGE®, accessible sur le site Web <http://www.lepage.ca/>. Consulter la fiche de données de sécurité (FDS) pour de plus amples renseignements.
2. En cas de transport de contenants individuels dans une voiture de tourisme, les envelopper dans un chiffon et les stocker dans le coffre, mais jamais dans l'habitacle.
3. DANGER!
 - a. EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE.
 - b. LES VAPEURS PEUVENT PROVOQUER UN INCENDIE INSTANTANÉ.
 - c. LES VAPEURS ET LA BRUME DE PULVÉRISATION SONT NOCIVES.
 - i) UNE SUREXPOSITION PEUT CAUSER DES LÉSIONS AUX POUMONS.
 - d. PEUT PROVOQUER UNE RÉACTION ALLERGIQUE RESPIRATOIRE ET CUTANÉE.
 - e. CONTENU SOUS PRESSION.
- i) Ne pas exposer à une flamme nue ou à des températures supérieures à 120 °F (49 °C). Ne pas stocker à la lumière directe du soleil. Une chaleur excessive peut provoquer l'éclatement et le vieillissement prématuré des composants, réduisant la durée de conservation. Lorsque les contenants sont vides, purger l'excédent de pression.
 - ii) NE PAS jeter un contenant vide dans un compacteur à déchets.
 - iii) NE PAS incinérer.
 - iv) NE PAS percer, découper ou souder le contenant.
4. DANGER!
 - a. Contient un prépolymère de polyuréthane, du méthylènediphénylediisocyanate, de l'oxyde de diméthyle et un mélange de propulseurs d'hydrocarbure.
 5. EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE.
 - a. Ne pas utiliser vers une source d'étincelles ou de chaleur, ou vers une flamme nue.
 - b. Les vapeurs s'accumulent facilement et peuvent s'enflammer de manière explosive.
 - c. Ventiler la zone de travail pendant l'utilisation et jusqu'à la disparition complète de toutes les vapeurs.
 6. NE PAS FUMER PENDANT L'UTILISATION.
 - a. Éteindre toutes les sources d'inflammation. Si la mousse durcie est brûlée, elle peut dégager des produits de décomposition dangereux.
 - b. La mousse durcie peut être combustible si elle est exposée à des flammes ou à des températures supérieures à 240 °F.
 - c. Éviter une exposition prolongée à la lumière du soleil ou à la chaleur dégagée par les radiateurs, les fours, l'eau chaude ou d'autres sources susceptibles de provoquer des explosions.
 - d. Ne pas perforer, incinérer, brûler ou stocker à une température supérieure à 120 °F.
 - e. Ne pas jeter un contenant vide dans un compacteur à déchets.
 - i) Le produit dégage des vapeurs nocives de solvants et d'isocyanates.
- f. Ne pas utiliser en cas de problèmes respiratoires ou pulmonaires chroniques ou en cas d'une réaction aux isocyanates par le passé.
 - g. Utiliser dans un endroit bien ventilé.

- h. Utiliser des équipements de protection respiratoire appropriés en cas de risque de dépassement des limites.
 - i) En cas de problèmes respiratoires lors de l'utilisation, quitter la zone et sortir prendre l'air frais. Si des symptômes apparaissent ou persistent, appeler un médecin ou se rendre dans un service de soins de santé pour obtenir un traitement. Apporter cette étiquette.
- 7. IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU.**
- a. Éviter tout contact avec les yeux et la peau.
 - i) Un contact prolongé ou répété avec la peau peut entraîner une dermatite et une sensibilisation cutanée.
 - b. Se laver les mains après l'utilisation.
 - c. Ne pas avaler.
 - d. Une utilisation inappropriée, comme la concentration et l'inhalation délibérée du contenu, peut être nocive, voire mortelle.
- 8. PREMIERS SOINS :**
- a. En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment à l'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin si une irritation apparaît et persiste.
 - b. En cas de contact avec la peau, nettoyer immédiatement les excédents de mousse non durcie avec un chiffon propre ou une serviette en papier. Consulter un service d'assistance médicale si une irritation se développe et persiste.
 - c. En cas d'inhalation, sortir à l'air frais et consulter un médecin.
 - d. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Appeler un médecin ou un centre antipoison immédiatement.
- 9. TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.**
- 10. ATTENTION :** Cancer et dommages à l'appareil reproducteur : www.P65Warnings.ca.gov.

C. MÉTHODE RECOMMANDÉE POUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT NON UTILISÉ :

- 1. Purger l'excédent de pression et jeter dans un récipient à déchets approprié.
- 2. Éliminer le produit conformément aux réglementations provinciales et fédérales.

3.02 PRÉPARATION

- A. L'installateur doit consulter la fiche technique (FT) de la mousse isolante pour trous et fissures TITEFOAM™ de LEPAGE® pour obtenir des conditions et des instructions supplémentaires sur la pose du produit. La fiche technique est accessible sur le site Web <http://www.lepage.ca/>
- B. Préparation de la surface :
 - 1. La température de la zone de travail doit se situer entre 23 °F (-5 °C) et 95 °F (35 °C).
 - a. En cas d'application par temps froid, l'aérosol doit être conservé à température ambiante pendant au minimum 12 heures avant l'application.
 - 2. S'assurer que toutes les surfaces sont propres et exemptes de poussière, de saleté, d'huile et d'autres contaminants pouvant altérer l'adhérence.
 - a. Les surfaces peuvent être humides, mais ne doivent pas être gelées ou recouvertes de glace.
 - 3. Couvrir les surfaces qui ne doivent pas entrer en contact avec la mousse.
- 4. Secouer vigoureusement le contenant pendant 30 secondes avant l'utilisation (au minimum 15 à 20 fois).
 - a. Visser la paille de distribution de la mousse sur la valve.
 - b. Secouer par intermittence pendant l'utilisation.
- C. Préparation générale :
 - 1. Lire toutes les instructions du mode d'emploi contenu dans l'emballage de l'unité de distribution avant utilisation.
 - 2. La température du produit doit être entre 41 °F (5 °C) et 86 °F (30 °C).
 - 3. Pour assurer une polymérisation complète et uniforme de la mousse sur les substrats poreux (p. ex. : briquetage, béton), humidifier les surfaces avec un pulvérisateur d'eau avant l'application.
 - 4. Utiliser le bouchon de la paille au besoin pour empêcher la mousse de sortir.

3.03 INSTALLATION

A. L'installateur doit consulter la fiche technique (FT) de la mousse isolante pour trous et fissures TITEFOAM™ de LEPAGE® pour obtenir des conditions et des instructions supplémentaires sur la pose du produit. La fiche technique est accessible sur le site Web <http://www.lepage.ca/>

B. Généralités :

1. Tenir le contenant à l'envers et appuyer sur la gâchette qui contrôle l'écoulement de la mousse.
2. Distribuer une petite quantité de mousse afin de remplir à moitié l'espace à sceller pour éviter les débordements.
3. Secouer le contenant régulièrement durant l'utilisation.
4. La polymérisation peut être accélérée en humidifiant avec des pulvérisations d'eau.
5. La mousse peut être découpée avec un couteau au bout d'une heure.
6. La mousse est complètement durcie au bout d'environ 24 heures.
7. Il est recommandé de protéger la mousse contre les rayons UV avec un revêtement ou un enduit protecteur, comme de la peinture, du plâtre, du mortier (etc.), pour éviter la décoloration.

3.04 CONTRÔLE DE LA QUALITÉ SUR CHANTIER

- A. Demander au représentant désigné du fabricant pour obtenir des observations périodiques de l'application de mousse pulvérisée.
- B. Des essais de l'adéquation sur le terrain sont recommandés pour évaluer l'adhérence sur des substrats non vérifiés ou non approuvés. Communiquer avec le représentant désigné du fabricant pour obtenir une consultation.

3.05 NETTOYAGE ET PROTECTION

A. L'installateur doit consulter la fiche technique (FT) de la mousse isolante pour trous et fissures TITEFOAM™ de LEPAGE® pour obtenir des instructions supplémentaires concernant le nettoyage et l'élimination des produits. La fiche technique est accessible sur le site Web <http://www.lepage.ca/>

B. Méthode recommandée pour l'élimination du produit non utilisé :

1. Purger l'excédent de pression et jeter dans un récipient à déchets approprié.
2. Éliminer le produit conformément aux réglementations provinciales et fédérales.

C. Nettoyage de la mousse non durcie :

1. Nettoyer immédiatement les résidus de mousse non durcie avec de l'acétone.
2. Gratter la mousse durcie à l'aide d'un outil à arêtes vives acérées.
3. Suivre les mesures du fabricant concernant l'utilisation des solvants.

FIN DE LA SECTION